

MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Notion juridique de l'acheteur public : pouvoir adjudicateur



Seuils en euros et hors taxes		40 000 € HT ¹	90 000 € HT	5 538 000 € HT
Procédure	Tout type de travaux	Dispense de mise en concurrence	Procédure adaptée	Procédure formalisée
		Publicité facultative	Publicité adaptée	Publicité obligatoire : Formulaire officiel d'avis d'appel public français Publicité au BOAMP ou dans un JAL + mise en ligne sur le profil acheteur Et si nécessaire: annonce complémentaire dans la presse spécialisée ou au JOUE
Publicité	Tout type de travaux		Publicité supplémentaire facultative	

1: Ce seuil de 40 000€ HT est temporairement relevé à 100 000€ HT pour les marchés de travaux jusqu'au 31 décembre 2024, D. n°2022-1683 du 28 décembre 2022, article 6.